MPSI - Inscription Universitaire

Etape 1 : acquittement de la C.V.E.C

La CVEC, c'est quoi : tout étudiant doit obtenir son attestation d'acquittement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) par paiement ou exonération.

C'est une cotisation versée aux établissements qui permet de financer un accompagnement de votre vie étudiante en ce qui concerne votre santé, votre accompagnement social... etc

Comment obtenir votre attestation:

- Connectez vous au site internet http://cvec.etudiant.gouv.fr
- Dans la colonne de gauche (rouge), cliquez sur OBTENIR MON AT-TESTATION (année universitaire en cours)
- Identifiez vous à l'aide de votre compte MesServices.etudiant.gouv.fr Ce compte a été créé lors de voter inscription à Parcoursup l'an dernier : vous avez reçu un mail confirmant la création de votre compte MesServices (à rechercher dans l'historique de vos messages).
 - Indiquez l'adresse mail utilisée pour ParcourSup et réinitialisez votre mot de passe.
- Une fois connecté au service, suivez les indications (vous pourrez indiquer votre ville d'études (BLOIS)) et acquittez vous de votre CVEC, par paiement ou par exonération si vous êtes boursier.
- Téléchargez et imprimez votre attestation qui sera indispensable pour votre inscription universitaire.

Etape 2 : inscription en L1 de maths, physique ou informatique

En tant qu'étudiant en CPGE au lycée Dessaignes, vous devez vous inscrire en première année (Licence 1) à l'université de Tours ou bien l'université d'Orléans.

Pour l'université de Tours :

• Connectez vous au site internet :

https://www.univ-tours.fr/formations/comment-sinscrire/inscription-reinscription/double-inscription-cpge-universite-de-tours

• Télécharger et imprimer le dossier d'inscription :

 $https://www.univ-tours.fr/medias/fichier/dossier-ia-2022-2023-cpge_1657553074101-pdf?ID_FICHE=320709\&INLINE=FALSE$

• Compléter le dossier : il est conseillé de demander l'inscription en L1 de maths ET en L1 de physique.

Joindre en particulier l'attestation CVEC et le chèque si vous n'êtes pas boursier ou bien votre notification de bourse si vous êtes boursier (voir les autres pièces à joindre à la fin du dossier d'inscription).

• Ramener le dossier AVANT le 29 septembre AU LYCEE qui enverra tous les dossiers de la classe par la poste à l'université.

Pour l'université d'Orléans

La procédure à suivre est très similaire.

Les détails sont à consulter sur le site internet :

https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/formation/candidature-et-inscription/etudiantescope